

A l'attention de Monsieur le Maire
M. Claude SERRA
Mairie
Avenue de l'Hôtel de Ville
06530 Le Tignet

Peymeinade, le 29 Juillet 2025

Objet : Stade d'ALERTE sécheresse

Monsieur le Maire, cher Ami,

La période de fortes chaleurs que nous traversons, avec un déficit pluviométrique de 84 % en juin et 40 % en juillet, associée aux anomalies de température excédentaires de 1 à 4°C constatées depuis septembre 2024, entraîne une baisse significative du débit de la Siagne amont. Par ailleurs, les prévisions météorologiques ne sont pas susceptibles d'inverser cette tendance à court terme, dans un contexte d'augmentation des prélèvements.

Dans ce cadre, le risque **d'une aggravation de la situation de sécheresse** dans les semaines à venir et durant l'été est quasiment certain.

Un arrêté préfectoral place l'ensemble du bassin versant de la Siagne, amont et aval, au stade d'ALERTE à compter du **28 Juillet 2025**, compte tenu des conclusions du dernier Comité Ressource réuni vendredi 25 juillet.

Aussi, afin de préserver les ressources en eau et donner la priorité à l'eau potable destinée à la consommation humaine telle que prévu par l'arrêté préfectoral, les services de la RECB se voient dans l'obligation de vous demander de procéder dès à présent **à la réduction des débits des fontaines publiques non équipées de circuit fermé.**

En parallèle, il est demandé à l'ensemble des communes et des consommateurs de :

- **réduire le lavage des voiries, terrasses, façades et toitures, et uniquement sous pression,**
- **organiser l'arrosage des pelouses, massifs fleuris, espaces verts, terrains de sport ou en terre battue en privilégiant l'arrosage de nuit (de préférence sur la période 23h/4h),**
- **réduire les consommations d'arrosage des terrains de sport et terrains en terre battue d'au moins 20 %,**
- **restreindre les usages secondaires (nettoyage des véhicules, lavages extérieurs...),**
- **réduire les consommations d'eau domestique,**
- **limiter le remplissage et la mise à niveau des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux.**

Bien que contraignant, je sais pouvoir compter sur votre adhésion ainsi que celle de vos services et vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès de vos administrés. A cette fin, vous trouverez ci-joint un flyer à diffuser sur vos différents supports de communication.

Je reste bien évidemment à votre disposition ainsi que l'ensemble des services de la RECB pour toute information complémentaire et ne manquerai pas de vous signaler toute évolution de la situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*Le Président de la Régie des Eaux
du Canal Belletrud,
Pierre BORNET.*



Pièces jointes :

- Arrêté préfectoral relatif à la sécheresse dans le département des Alpes-Maritimes du 28/07/2025
- Flyer « Sécheresse Alerte - Restrictions » à diffuser

Copie par mail :

- Jérôme VIAUD, Président de la Communauté d'Agglomération de la CAPG